

## INFORMATIONS

### RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts reprendra de façon hebdomadaire dès **le jeudi 5 avril 2018**.

Les déchets devront être sortis la veille au soir.

### FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE NATURE

La 28<sup>ème</sup> édition du festival de l'oiseau et de la nature aura lieu du **21 au 29 avril 2018**. Profitez du Festival pour découvrir, vous émerveiller et vous oxygéner. Découvrez le programme et réservez en ligne dès maintenant ! Tous les goûts sont dans la nature, vous trouverez forcément l'activité qui vous convient. Pour plus d'infos, rendez-vous à l'adresse : <https://www.festival-oiseau-nature.com>

### JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Depuis le 8 janvier 2018, le site «majdc.fr» permet aux jeunes d'être en contact avec leur CSN (Centre du service National) d'appartenance.

Sur ce site, les jeunes (s'ils sont recensés) peuvent avant leur JDC :

- Télécharger leur attestation de recensement en cas de perte,
- Changer de lieu et/ou de dates pour leur convocation,
- Indiquer une période d'indisponibilité,
- Mettre à jour leurs coordonnées,
- Télécharger les plans d'accès aux sites.

Après leur JDC :

- Télécharger leur certification de participation en cas de perte,
- Mettre à jour leurs coordonnées.

Aucune demande, hors cette voie, ne sera traitée et en particulier, les demandes de duplicata de certificat de participation.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2018** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement militaire.

### PERMANENCE MOBILE DE LA MISSION LOCALE

La permanence mobile de la Mission Locale aura lieu **le mercredi 4 avril, de 9h30 à 12h15**, sur le parking face à la mairie.

### PERMANENCE DU CIDFF

La prochaine permanence du Centre d'Informations du Droit des femmes et des familles aura lieu **le mercredi 11 avril, de 14h00 à 17h00**, sur rendez-vous au 03.22.60.39.60.

### PROJET POUR LES 18-25 ANS

Pour un projet / une aventure entre jeunes

Venez seul ou avec vos amis pour découvrir ce qu'est une Jeune Coop/Atec (participation gratuite). A vous de décider, de créer et d'inventer votre projet et vos actions !

Un accompagnement vous sera offert pour vous aider à vous structurer avec Amélie, la référente en action!

Rassurez-vous, un budget sera mis à votre disposition.

Il n'y a plus qu'à venir pour la soirée « Pizza-Blabla », **le jeudi 12 avril à 18h00**, salle du bar (Woincourt) (possibilité de vous inscrire par SMS ou par mail, pour prévoir le nombre de pizzas!).

Plus d'infos ou de questions : [amelie.jeunecoop@gmail.com](mailto:amelie.jeunecoop@gmail.com) ou 06.82.50.40.47

# BULLETIN MUNICIPAL



## RECRUTEMENT

Les ministères de la Défense et de la Justice recrutent des officiers de la gendarmerie et des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse. Inscription aux prépas concours du 15 février au 15 mai. Plus de renseignements sur le site de la commune : [www.fressenneville.fr](http://www.fressenneville.fr)

### OFFRE D'EMPLOI CCV AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La CCV recrute un agent d'entretien des espaces verts, pour remplacer un départ en retraite.

**Profil** : avoir un bon relationnel, savoir faire preuve d'une grande adaptabilité pour faire face aux urgences.

Permis B exigé, permis C et/ou D seraient un plus, ainsi que FCO Voyageurs et FCO Marchandises.

Poste de 35h hebdomadaires. Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV à Friville-Escarbotin (avec lettre manuscrite et CV), **avant le 15 avril 2018**.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie au 03.22.60.39.60 ou Marie Quennehen aux ressources humaines de la CCV au **03.22.30.40.42** ou [marie.quennehen@cc-vimeu.fr](mailto:marie.quennehen@cc-vimeu.fr)

### OFFRE D'EMPLOI

Le groupe ROULLIER du Tréport (76) est actuellement à la recherche de deux postes sur le site, à savoir :

- 1 chef d'équipe expédition, homme ou femme
- 1 ingénieur amélioration continue, homme ou femme, pour un CDD

Pour tous renseignements, s'adresser à **Madame Lindsay DOUCET**, chargée de recrutement au **06.25.25.66.70** ou [lindsay.doucet@roullier.com](mailto:lindsay.doucet@roullier.com).

## ÉTAT CIVIL

### ✓ **Naissance** :

Le 18 mars 2018 à DIEPPE : Victoria JAWORSKI

### ✓ **Décès** :

Le 11 mars 2018 à SAINT-VALERY-SUR-SOMME : Jacques DOBREMEL

## FESTIVITÉS

**Le vendredi 6 / 04** : loto des parents d'élèves à la MPT ouverture des portes dès 18h00 et début des jeux à 20h – Réservation possible au 07 78 12 11 85 – Buvette et restauration sur place. Nombreux lots à gagner (cartes cadeaux, tablette etc)

**Le dimanche 29 / 04** : à 10h30, rassemblement à la mairie pour le défilé consacré à la célébration de la Journée de la Déportation

**Le dimanche 29 / 04** : à partir de 11h30, stade Marcel Poiret, sous chapiteau, 3<sup>ème</sup> fête du ventre organisée par l'association « le Fressenneillois. Recettes traditionnelles, tout est bon dans le cochon, réservations au 07.71.15.93.53 ou 06.13.61.64.28 ou 06.08.10.60.71 »

**Le dimanche 06 / 05** : Vous possédez un tas d'objets dont vous n'avez plus l'usage ? Venez les exposer au vide grenier organisé par la batterie fanfare et les majorettes. Rues Voltaire, Jean Moulin et Charles de Gaulle Inscriptions au 06.36.19.87.13 ou 03.60.32.01.46. Tarif : 1.50 € le mètre

**Le lundi 07 / 05** : concours de pétanque en doublette, organisé par le club d'handball. Jet du But 18h. Buvette. Restauration rapide

**Le mardi 08 / 05** : de 8h à 19h, square du Château brûlé : 4<sup>ème</sup> marché aux fleurs et aux plantes. Restauration sur place, animations et ateliers pour les enfants, animation musicale. Renseignements au 06.72.46.28.42



# BULLETIN MUNICIPAL

## SERVICE DE GARDE

- Infirmières :

**Les 01 et 02 / 04** : Mme PION au 03.22.30.51.34

**Le 08 / 04** : Cabinet Infirmier de Friaucourt au 03.22.60.62.26

**Le 15 / 04** : Mmes MORIERE et HOUSSAYE au 03.22.30.30.43

**Le 22 / 04** : Cabinet Infirmier de Friville-Escarbotin au 03.22.30.28.95

**Le 29 / 04** : Mme DUBUC et CHALVET au 03.22.30.03.76

## CHEQUE ENERGIE

Le gouvernement a mis en place le chèque énergie pour aider les ménages en situation de précarité à payer leurs factures d'énergie, **quel que soit leur mode de chauffage.**

Il se substitue aux tarifs sociaux de l'électricité et du gaz actuels qui sont des tarifs réduits pour les ménages précaires.

Les tarifs sociaux ont pris fin au 31 décembre 2017. En remplacement, le chèque énergie vise à mettre en place **un dispositif plus équitable, qui bénéficie de la même façon à l'ensemble des ménages en situation de précarité, quelle que soit leur énergie de chauffage** (fioul, bois, électricité, gaz, etc.), et à améliorer l'atteinte de la cible de bénéficiaires. Son montant est par ailleurs plus élevé pour les ménages les plus modestes.

### Calendrier et modalité d'éligibilité

Le chèque énergie sera envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles. Il n'y a aucune démarche à faire pour le recevoir contrairement au système des tarifs sociaux de l'énergie.

Pour y être éligible, il faut simplement avoir déclaré ses revenus auprès des services fiscaux

(Déclaration d'impôt sur les revenus de l'année 2016), même en cas de revenus faibles ou nuls. Il faut en outre habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si le bénéficiaire en est exonéré).

L'administration fiscale établit chaque année la liste des bénéficiaires en fonction de 2 critères

- Le revenu fiscal de référence du ménage déclaré chaque année.
- La composition du ménage.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a mis en place un simulateur permettant de vérifier l'éligibilité d'un ménage au chèque énergie, et d'en connaître le montant : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

### Utilisation du chèque

Le chèque permet de régler les dépenses d'énergie : électricité, gaz naturel, chaleur, gaz de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse, ou autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude. Il suffit de le remettre au fournisseur d'énergie. Pour certains fournisseurs, il est possible d'utiliser son chèque en ligne sur le portail [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

Nouveauté du dispositif : le chèque énergie pourra également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique. Les travaux pouvant être financés par le chèque énergie sont ceux qui répondent aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt transition énergétique.

Le chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission. La date de validité est inscrite sur le chèque.

Aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. Les usagers ne doivent donc en aucun cas communiquer leurs informations bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur fournir le chèque énergie.

## En cas de perte ou de vol

En cas de perte ou de vol du chèque énergie, il est possible de déclarer cette perte ou ce vol en ligne sur le portail [www.chequenenergie.gouv.fr](http://www.chequenenergie.gouv.fr) ou de contacter l'assistance utilisateurs. Un nouveau chèque est alors envoyé en remplacement de l'ancien. La date de validité est alors prolongée.

## RAPPELS

### PARCOURS DU CŒUR

*J'aime mon cœur, j'en prends soin*

Les Parcours du Cœur sont la plus grande opération de prévention-santé organisée en France. Ils ont pour but de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque.

Dans le cadre de cette opération, la municipalité réitère pour la 4<sup>e</sup> fois son partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Cette année, l'événement aura lieu **le samedi 14 avril** dès 9h30 au foyer de la MPT.

Venez nombreux participer à une marche commune sans compétition. Au retour, un brunch diététique vous sera offert par la municipalité tandis que des professionnels vous apporteront les informations utiles quant à la préservation de votre capital santé.

N'hésitez pas à venir passer un bon moment en famille ou entre amis ! Plus d'informations sur le site [www.fedecardio.org](http://www.fedecardio.org) et sur celui de la commune [www.fressenneville.fr](http://www.fressenneville.fr)

## INSCRIPTIONS RENTREE 2018-2019

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2018 des enfants nés en 2015 et des nouveaux arrivants nés en 2014 et en 2013 auront lieu en deux temps :

- A la mairie pour retirer un certificat d'inscription auprès de Mme Beaurain. Veuillez-vous y rendre avec **le livret de famille** et le **carnet de santé** de votre enfant les : **mercredis 4 et 11 Avril de 17 h à 18h** Ou sur rendez-vous (tel mairie : 03.22.60.39.60)

- A l'école maternelle sur rendez-vous téléphonique (03.22.30.34.64) en raison du plan Vigipirate les : vendredi 13 avril de 10h30 à 11h45, lundi 19, 26 mars, 9 avril de 16h15 à 17h

Documents à apporter à l'école : le **certificat d'inscription** remis par la mairie ainsi que la copie des vaccinations. Merci.

## CCV FESTIVAL VENT DE PAROLE

La Communauté de Communes du Vimeu organise en partenariat avec l'association Résonances, la septième édition du Festival Vent de parole qui aura lieu du **4 au 8 avril 2018**.

Quand souffle ce vent-là, il nous amène des contes et des histoires.

Et fait décoller l'imaginaire ! Au programme, des spectacles, des ateliers, balade contée, veillée, pour les petits et les grands.

Vous êtes parents ? Emmenez-avec vos enfants écouter les conteurs et leurs histoires, profondes et farfelues. Vous êtes enfants ?

Rejoignez-nous avec vos parents... Vous n'êtes ni l'un, ni l'autre ? Venez quand même, avec vos oreilles, vos amis, vos voisins.

Toutes les représentations sont à entrée libre, alors nous vous attendons nombreux au festival.

Retrouvez le programme complet sur [www.asso-resonances.fr](http://www.asso-resonances.fr)